
Konkurse Faillites Fallimenti

No 210 Mittwoch, 30.10.2002 120. Jahrgang

1. *Débitrice:* **A. Jimenez Sàrl en liquidation**, rue de Lausanne 71, 1110 **Morges**
2. *Déclaration de faillite:* 13.08.2002
3. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 09.11.2002
4. *Avance de frais:* CHF 4'000

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.

5. *Remarques:* But: toutes activités d'exploitation d'une ou plusieurs stations-services avec shop et station-lavage, ainsi que de vente de tous produits alimentaires, d'huile et d'accessoires divers

Office des faillites de Morges
1110 Morges

(00702540)